Affaire du rappeur Tarik Andrieu dit Ademo, du groupe PNL : Une condamnation pour usage de stupéfiant, outrage et rébellion, requise (MàJ : Il est relaxé)

05/05/2021 à 11h50



05/01/21

Le rappeur Ademo, du groupe PNL, a été relaxé par le tribunal correctionnel de Paris des poursuites le visant pour « outrage » et « rébellion », après son arrestation mouvementée par la police en septembre dernier. Une décision prise au nom d'exceptions de nullité avancées par la défense, qui estimait que l'anonymat des policiers n'était pas justifié dans cette procédure, selon cette source.

Dans ce dossier, le parquet de Paris avait requis lors de l'audience le 14 avril deux mois de prison ferme, à effectuer sous bracelet électronique, cinq mois de prison avec sursis, et 1000 euros d'amende contre le musicien de 34 ans. Tarik Andrieu, de son vrai nom, ne s'était pas présenté.

Ademo avait été interpellé alors qu'il se préparait un joint de cannabis en marchant dans la rue à Paris, avec sa femme et leur fils en poussette. Les images de son arrestation mouvementée avaient largement circulé sur les réseaux sociaux. On l'y voyait notamment se montrer virulent envers les policiers, puis se faire plaquer au sol pendant que des passants invectivaient les forces de l'ordre.

Le Parisien

14/01/21

Le procureur de l'affaire requiert la condamnation de Tarik Andrieu pour les trois faits : sur l'usage de stupéfiant, sur l'outrage et sur le rébellion. Elle requiert 2 mois de prison de ferme sous surveillance électronique à domicile, 5 mois de sursis et une amende de 2000€.

La juge a d'annoncée que la décision en délibérée aura lieu le 5 mai 2021 à 9h00.

Extraits de l'audience du 14 Avril 2021 :

> *Le policier : « le plus dur c'est les menaces de mort contre moi, mon fils et ma famille. Il m'a dit que son père (de Tarik) connaissait des grosses têtes et qu'il faisait des sports de combat»*
>
> *— Camélia Kheiredine (@cameliakheir) April 14, 2021*

Je vous dis mot pour mot ce qu'il se raconte. Le même policier vient de dire : « Tarik m'a donné rendez-vous dans un ring à Levallois-Perret. »

— Camélia Kheiredine (@cameliakheir) April 14, 2021

Il continu : « il était très fort et très costaud, il m'a même fait tomber. Il se met en scène où il appelle les gens tout autour qui crient. J'ai pas l'habitude que les gens soient aussi virulents envers nous dans ce genre de quartier »

— Camélia Kheiredine (@cameliakheir) April 14, 2021

La juge : Mr Andrieu a été entendu, vous racontez la même histoire (elle parle aux policiers) mais les rôles sont inversés. Il dit que c'est lui qui voulait se mettre à l'abris des regards parce que il y avait sa femme et ses enfants et qu'il ne voulait donc pas être filmé.

— Camélia Kheiredine (@cameliakheir) April 14, 2021

Les policiers disent être constamment menacés par un gang nommé « QLF » : « Que la famille qu'ils disent »

— Camélia Kheiredine (@cameliakheir) April 14, 2021

« La culture de Mr Andrieu est délinquante et anti-police. Cette opération est tout benef pour lui, ça lui fait de la publicité. C'est une opération positive pour lui. »

— Camélia Kheiredine (@cameliakheir) April 14, 2021

Ce n’est pas encore définitif. C’est ce que souhaite la procureur qui a rappelé le casier judiciaire de Tarik Andrieu et qui estime qu’il a une responsabilité dans l’image qu’il renvoie. « Il ne donne pas une bonne image. » dit-elle.

— Camélia Kheiredine (@cameliakheir) April 14, 2021

La juge vient d’annoncer que la décision en délibérée aura lieu le 5 mai 2021 à 9:00. L’audience est close. La système judiciaire français, c’est long très long… désolée les amis.

— Camélia Kheiredine (@cameliakheir) April 14, 2021

27/01/21

La juge décide de renvoyer le procès au 14 avril 2021, 9h00.

Les avocats de Tarik souhaitent que le procès se tienne à huit clos. Ils disent que Tarik se dit sidéré du procès verbal médiatique qu’il a subit et dénonce la présence des journalistes. Il souhaite la sérénité à travers le huit clos.

— Camélia Kheiredine (@cameliakheir) January 27, 2021

Le tribunal rejette la demande du huit clos. Le procès se poursuit.

— Camélia Kheiredine (@cameliakheir) January 27, 2021

> *« Il n’y aucune raison que les policiers aient bénéficié de l’anonymat et que mon client non. »*
>
> *— Camélia Kheiredine (@cameliakheir) January 27, 2021*

> *L’ambiance est tendue. La juge décide de renvoyer le procès au 14 avril 2021, 9:00. Fin de ce live tweet les amis. On en sera pas plus.*
>
> *— Camélia Kheiredine (@cameliakheir) January 27, 2021*

05/09/20

Le rappeur Ademo a été interpellé à Paris. Plusieurs vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux. Il a été placé en garde à vue

Le rappeur Ademo, l’un des deux frères du groupe PNL, a été placé samedi en garde à vue au commissariat du XIVe arrondissement de Paris pour “usage de stupéfiants”, “outrage” et “rébellion”, selon une source judiciaire.

Sud-Ouest

Selon une source policière, Ademo était en train de fumer du cannabis accompagné de sa compagne et de son enfant dans la rue, lorsqu’il a été contrôlé par les policiers. Contrôle auquel il a réagi avec des insultes et des menaces.

lLe Parisien

Consommation de drogue : une amende de 200 € à partir du 1er septembre.
Après un premier déploiement, depuis le 16 juin 2020, dans les

villes de Rennes, Reims, Créteil, Lille et Marseille, l’amende forfaitaire de 200 € pour usage de stupéfiant est généralisée à l’ensemble du territoire à partir du 1er septembre 2020.

Service-Public

> *Toutes les vidéos sur l'arrestation d'Ademo ! pic.twitter.com/A8K3bCjbCE*
>
> *— .□□□□□□ □□□ □□□♂□ (@VersusRapZ) September 5, 2020*